

[Texte]

let them check. What would be the cost? Is there a fair amount of money involved in the whole process?

Ms Whittaker: There is a fair amount of administrative information gathering. When you think about how many stations we have and how it may be even a piece of a job here, a piece of a clerk's job here, a piece of a clerk's job there, a computer program here—because right now, under the new television regulations, we have to change our computer programs for the new logging system—it is this kind of thing that is spread all across—

An hon. member: Do not mention computers.

Ms Whittaker: I am not supposed to mention computers at this committee.

Mr. Caldwell: I took kind of the wrong impression from that. There are lots of people who are watchdogs of the CBC. There is not going to be too much the CBC gets away with because everybody thinks they can be the critic and they usually are. I guess I thought you were talking about not being under the same eye all the time, as say the CTV network or Global.

Mr. Juneau: No, no, we are not saying that. We accept the fact that Parliament has established an overall regulatory body and we do not mind being regulated and supervised. We are asking whether there might be a way of reducing the amount of work resulting from this situation.

Mr. Caldwell: I guess what we are saying is you have several checks that the other people do not have. I guess the ideal situation would be that Parliament appropriates the money and says now go do a good job and get on with it, rather than having to go through all these other regulations. Let the people of Canada decide; as you report to Parliament each year, they will be the judge. There are lots of critics; we can have people in here as to whether or not the CBC is doing a good job.

To me, I think you are overregulated. To be spending a half a million dollars each year just to look after the CRTC affairs seems to me a lot of money that could be used in a better way.

Mr. Juneau: Well, to be fair, we had not been heard by the CRTC for seven or eight years; so that amount, although it is an important amount, would be spread over a number of years.

Mr. Caldwell: Still, it seemed to me that the CRTC were almost . . . in both cases with both networks, as far as that goes—CTV too—it was a lot longer process than I am sure you wanted it to be and many others wanted it to be, and I am not sure what was accomplished. Thank you, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Thank you. Mrs. Finestone.

Mrs. Finestone: I am having such a good time looking at the answers.

[Traduction]

mais qu'il aille contrôler. Qu'est-ce que cela coûterait? Est-ce qu'il s'agit là d'un processus assez coûteux?

Mme Whittaker: Cela représente un assez gros volume de collecte d'informations administratives. Quand on songe à toutes les stations que nous avons et au fait que cela peut toucher à certaines fonctions ici, au travail d'une commis à une autre, aux fonctions d'une troisième, à un programme informatique—parce qu'actuellement, en vertu du nouveau règlement sur la télévision, nous devons changer nos programmes informatiques pour les adapter au nouveau système d'enregistrement—and cela vaut pour l'ensemble . . .

Une voix: Sans parler des ordinateurs.

Mme Whittaker: Je ne suis pas censée parler des ordinateurs à ce Comité.

Mr. Caldwell: Cela ne m'a pas donné la bonne impression. Il y a beaucoup de personnes qui surveillent la Société Radio-Canada. Cette dernière ne peut pas vraiment s'esquiver parce que chacun se prend pour un critique, et c'est généralement le cas. Je pensais que vous ne vouliez pas être toujours soumis à des contrôles identiques à ceux qui s'appliquent à CTV ou à Global.

Mr. Juneau: Non, ce n'est pas ce que nous disons. Nous acceptons le fait que le gouvernement a établi un organisme général de réglementation et nous ne nous opposons pas au fait d'être réglementés et surveillés. Mais nous nous demandons s'il ne serait pas possible de réduire la quantité de travail que cela suppose.

Mr. Caldwell: Ce que nous disons, je pense, c'est que vous êtes soumis à plusieurs contrôles qui ne s'appliquent pas à d'autres personnes. L'idéal serait sans doute que le Parlement affecte les crédits et qu'il dise, voilà, faites un bon travail, sans que vous ne soyez obligés de respecter tous les autres règlements. Que ce soit aux Canadiens de décider; ce serait eux qui jugeraient lorsque vous faites rapport au Parlement chaque année. Ce ne sont pas les critiques qui manquent. Nous pourrions convoquer une foule de personnes pour nous dire si la Société Radio-Canada fait ou non un bon travail.

Personnellement, je pense que vous êtes trop réglementés. Il me semble excessif de consacrer chaque année un demi-million de dollars pour répondre aux exigences du CRTC et je crois que cette somme pourrait servir à de meilleures fins.

Mr. Juneau: En toute justice, je signale que le CRTC ne nous avait rien demandé depuis sept ou huit ans; il faut donc répartir cette somme, si importante soit-elle, sur plusieurs années.

Mr. Caldwell: Néanmoins, il me semble que le CRTC était presque . . . dans les deux cas, c'est-à-dire pour les deux réseaux—pour CTV aussi—le processus a été beaucoup plus long que vous ne le vouliez et que beaucoup d'autres personnes ne le voulaient, et je ne suis pas certain de ce que cela a permis d'accomplir. Merci, monsieur le président.

Le vice-président: Merci. Madame Finestone.

Mme Finestone: Je m'amuse follement à écouter les réponses.